

SOMMAIRE



La gazette du Cruci-Falgardien

LE MOT DU MAIRE

Le 10 avril, le Conseil Municipal a voté le budget 2019. Dans cette gazette vous trouverez les éléments qui vous permettront d'appréhender les finances de la commune. Malgré la baisse des dotations de l'État nous avons tenu à ne pas augmenter les impôts fonciers.

Concernant le Pont en fer nous ne sommes toujours pas résolus à voir disparaître cet ouvrage. Le Conseil Départemental a entrepris des travaux de démolition des voutains et du tablier qui surplombent la berge. Le mardi 7 mai dernier, une réunion s'est tenue à la Mairie avec des représentants du SICOVAL, des Muretais, de la RNR et du Conseil départemental pour échanger et œuvrer ensemble sur le projet commun de la rénovation du Pont en fer. Au terme de cette réunion, il en résulte pour tous, la nécessité de conserver avec sa structure actuelle, ce pont historique qui sera voué à devenir un accès pour piétons et vélos. Des actions vont être menées par chaque intervenant pour avancer, de manière constructive, dans cette voie. C'est déjà une grande avancée. Une nouvelle réunion est envisagée en juin pour la poursuite des échanges entre tous les intervenants.

Je voudrais remercier mes adjoints et les élus qui me soutiennent et m'accompagnent dans ma tâche de Maire. Je tiens aussi à remercier le personnel communal qui tout au long de l'année œuvre pour le bien être de chacun. Un merci aussi aux enseignants pour leur travail auprès de nos enfants. Les vacances approchent, je vous souhaite à toutes et tous de passer un très bel été.

Michel Chalié

Dans notre commune :

Vote du budget 2019

Un PLU (Plan Local d'Urbanisme) : pour quoi faire ?

La station d'épuration

Une année à l'école du Cossignol

Le cimetière s'agrandit et s'embellit

Résultats des élections européennes

Les Associations

Environnement :

RNR Confluence Garonne-Ariège : vers une nature plus accessible à tous

Le mieux vivre

La vie des Associations :

APE- Les Chats libres- Ephémère Guinguette- Football- Garonne Agility- Lacroix O Parfum- Pétanque - Yoga Chandra Surya - VTT Coteaux 31

Evènements et spectacles :

Votre médiathèque a 10 ans !

Infos du secrétariat :

Temps d'Accueil Périscolaire (TAP)

Plan canicule

Attention arnaque

MAIRIE DE LACROIX-FALGARDE

Tel : 05.61.76.24.95

Fax : 05.61.76.71.57

mairielacroix.falgarde@wanadoo.fr

www.lacroixfalgarde.fr

DANS NOTRE COMMUNE

VOTE DU BUDGET 2019

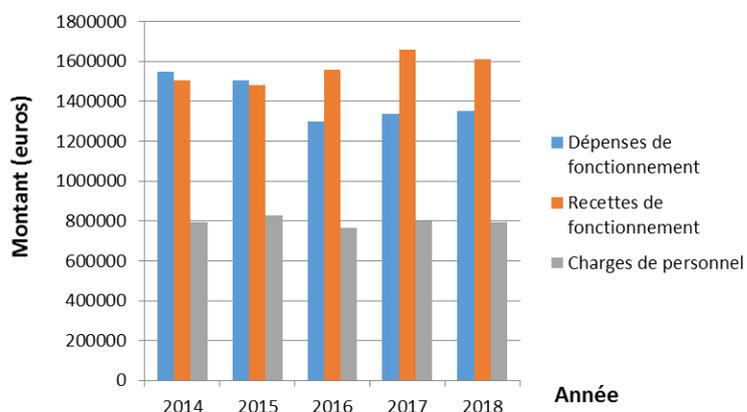
Lors du conseil municipal, qui s'est tenu le 10 avril 2019, les conseillers municipaux ont voté le compte administratif 2018 ainsi que le budget prévisionnel 2019.

Ces 5 dernières années, les efforts ont été concentrés sur la baisse des dépenses en optimisant les coûts de fonctionnement toujours dans le souci de pallier la diminution imposée des dotations de l'État. Ces efforts ont permis, malgré cette diminution, de dégager en 2017 un budget excédentaire de fonctionnement de 260 k€ pour la troisième année consécutive (325 k€ en 2017 et 258K€ en 2016). Cette gestion rigoureuse nous a permis de lancer de nouveaux projets d'investissement sur 2018 et 2019 sans avoir recours à l'emprunt : remplacement des menuiseries de l'école et extension du cimetière.

En s'appuyant sur cette dynamique positive, et comme nous nous étions engagés l'année dernière, nous avons maintenu les différents taux d'imposition à leur niveau précédent pour 2019. Il est à noter que la bonne mise en œuvre du futur Plan Local de l'Urbanisme (PLU) devra permettre dans l'avenir de poursuivre les nécessaires investissements sur notre commune (aménagement sportif autour de l'école, déploiement d'un réseau de liaisons douces piéton/vélo...) sans avoir recours à des augmentations d'impôts.

Évolution du budget sur la période 2014-2018 et prévision pour 2019

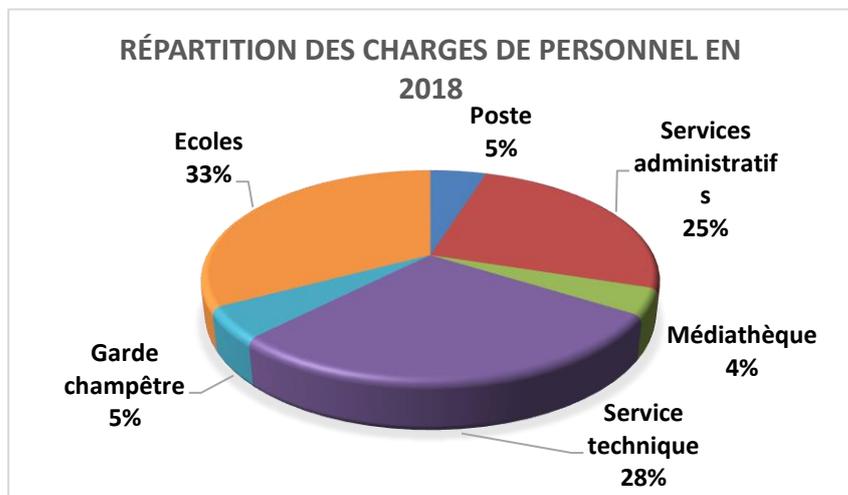
1/ Dépenses de fonctionnement



Comme l'illustre le graphique ci-contre, les dépenses de fonctionnement ont diminué de 13% entre 2014 et 2018 (de 1549k€ à 1352k€) alors que, sur la même période, les recettes de fonctionnement, ont augmenté de 7% (de 1504k€ à 1612k€).

Les charges de personnel représentent la plus large partie des dépenses de fonctionnement. Ces charges de personnel se clôturent en 2018 à 796k€, en baisse de 0.2 % par rapport à 2017 (797k€). Cette année des efforts de

réorganisation ont été réalisés par notre personnel, suite aux différents remplacements et départs intervenus. Cela nous a permis de conserver un niveau de service équivalent à coût constant. De plus les réorganisations réalisées au sein du service technique vont permettre de limiter le recours à des prestations extérieures dans les prochaines années grâce à un élargissement des compétences sur les travaux de plomberie, électricité... À noter que sur la période 2014-2018, ces charges de personnel sont restées constantes avec une hausse limitée à 0.1% sur l'ensemble de la période.



Pour 2019, nous provisionnons 822k€ afin de poursuivre la refonte des grilles indiciaires entre 2017 et 2020 (revalorisations salariales), la mise en place du RIFSEEP (nouveau dispositif du régime indemnitaire des

fonctionnaires de l'État), l'emploi d'un commissaire enquêteur pour le PLU, les avancements automatiques de carrière et la fin des contrats aidés.

Les subventions aux associations constituent un autre poste de dépense central pour la vie de notre commune. Considérant l'excédent du budget de fonctionnement de l'année 2018, il a été convenu d'adopter la fourchette haute des montants votés pour 2019. Cette année, comme la précédente, une aide particulière pour le foyer rural a été consentie pour l'accompagner dans son projet de redynamisation et pour accompagner la baisse des tarifs dès la rentrée prochaine. C'est à ce titre que la mairie a souhaité s'engager par le biais d'une subvention exceptionnelle de 15k€ (20k€ en 2018). La totalité des subventions aux associations s'élève ainsi à 36k€ pour 2019 contre 41k€ pour 2018 et 32k€ en 2017.

2) Recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement se montent en 2018 à 1612k€ en diminution de 2% par rapport à 2017. Ces recettes sont constituées principalement par les dotations de l'État et les revenus des différents impôts. Cette année encore les baisses de dotations de l'État sont annoncées à 3.6%. Ces dotations sont évaluées en 2019 à 182k€ (189k€ en 2018, 204k€ en 2017 / 229k€ en 2016 / 263k€ en 2015). Certes cette baisse de dotation est moins importante que la baisse moyenne de 10 % par an observée sur la période 2014-2017. Cependant cela représente, au regard de la situation en 2014, un manque à gagner cumulé de 81k€ par an pour la commune. Malgré ces baisses de dotations, une hausse des recettes de fonctionnement de 7% est observée depuis 2014. Ceci s'explique d'une part par la hausse du taux des impôts locaux votée ces dernières années suite aux recommandations d'un audit externe sur la situation financière de notre commune et d'autre part par l'augmentation de l'assiette fiscale (nombre de foyers contribuant à l'impôt).

Concernant les taux d'imposition pour 2019, comme précisé plus haut, la hausse des taux votée ces dernières années ne se poursuivra pas au regard de la nouvelle situation financière et des projets de développement associés au PLU qui permettront de générer des recettes supplémentaires sans avoir à faire à nouveau appel à l'impôt. Pour 2019, en ce qui concerne les tarifs des services de l'école, les tarifs de la cantine et de la garderie seront maintenus au même niveau que ceux votés l'année dernière. Les tarifs du TAP seront en revanche en hausse suite à une hausse du contrat de prestation menée avec la société en charge de cette activité (+ 5000€).

3/ Les dépenses d'investissement



Les investissements 2018, ont été consacrés principalement à la rénovation des menuiseries de l'école, à la création de la cuisine du foyer rural, à l'aménagement de l'ancien dojo (WC, rampe d'accès, salle de stockage...), à la construction du trottoir allant des allées Louis de Lafage au centre commercial, à une partie des travaux d'agrandissement du cimetière (terminée en 2019). Ces investissements se sont finalement élevés à hauteur de 519k€ (pour mémoire en 2017 ces investissements s'élevaient à 191 k€).

Nous attendons des subventions pour les travaux de menuiseries et du cimetière à hauteur de 40 à 50%.

En 2019, le montant des investissements est ainsi provisionné à 716k€. En plus des investissements cités précédemment sont provisionnés différents travaux pour ce budget dont :

- L'agrandissement du cimetière et l'aménagement du colombarium
- La rénovation de l'éclairage public sera entreprise en commençant cette année par le quartier de Castelviel
- Dans le cadre de l'Ad'Ap (agenda d'accessibilité programmée), la continuité des mises aux normes des bâtiments publics
- L'agrandissement du parking du centre commercial est prévu à l'arrière du centre commercial
- Les toilettes de l'école primaire seront remises à neuf
- Les nombreux escaliers extérieurs liant les différents niveaux du quartier de Labastide seront sécurisés par des mains courantes
- La cuisine du foyer rural sera aménagée et l'entrée du foyer rural repeinte

UN PLU (PLAN LOCAL D'URBANISME) : POUR QUOI FAIRE ?

Un point sur l'état d'avancement. La commune a arrêté son projet de PLU lors de la séance du conseil municipal du 28 novembre 2018. Ce document de PLU a été soumis pour avis aux Personnes Publiques Associées : Sicoval, SAFER, DDT, département... qui, à l'issue d'un délai de trois mois, ont chacune émis un avis sur ce document. Le conseil municipal lors de deux commissions urbanisme au mois d'avril a répondu aux questions et remarques notifiées à cette occasion. L'ensemble des avis émis et réponses apportées sont disponibles sur le site de la commune.

L'enquête publique qui s'en est suivie a permis aux habitants désireux de faire remonter à leur tour des remarques en s'adressant à une commissaire enquêtrice qui a assuré des permanences en mairie durant un mois sur les mois de mai et juin. À l'issue de cette enquête la commissaire va rédiger un rapport auquel les conseillers devront répondre afin de finaliser le nouveau PLU de la commune.

Le projet de PLU arrêté, soumis à enquête publique fera ensuite l'objet de modifications pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport établi par le commissaire enquêteur. S'ensuivra l'approbation finale du PLU par une délibération du Conseil Municipal.



Vous trouverez toutes les informations concernant le PLU sur le site de la mairie à l'adresse suivante : <http://www.lacroixfalgarde.fr/elaboration-plan-local-durbanisme>

LA STATION D'ÉPURATION

Le remplacement de la station d'épuration située sur la zone de Castelviel est nécessaire. Certes, comme le démontre les rapports d'activités, la station actuelle n'est pas encore à saturation, mais les nuisances occasionnées requièrent à courte échéance un repositionnement de celle-ci. De plus, dans l'objectif de la mise en œuvre du futur PLU avec une approche environnementale quantitative, disposer d'une station plus moderne obéissant aux normes actuelles est une nécessité pour notre commune. Le projet de raccordement à une nouvelle station implantée sur la commune de Portet-sur-Garonne Rive droite, aux portes de notre commune, a été longtemps évoqué. Lors d'une réunion publique organisée sur la commune de Portet au mois de mars a été présenté un projet alternatif : celui-ci prévoit le raccordement de l'actuelle station de Portet-sur-Garonne et de Vieille-Toulouse sur la station de Cugnaux suite à la modification du schéma directeur des eaux usées sur la métropole Toulousaine. En ce qui concerne la commune de Lacroix-Falgarde, un raccordement sur l'actuelle station de Pins-Justaret est envisagé. Ce raccordement requiert au préalable le basculement d'une partie des eaux usées traitées par la station de Pins-Justaret sur une autre station et la création d'un raccordement à cette station passant sous l'Ariège depuis l'actuel site de Castelviel. Le chiffrage des travaux et un échéancier précis n'ont pas encore été communiqués. Nous restons en concertation active avec le Sicoval (qui possède la compétence « eau et assainissement » pour le compte de la commune et est donc de fait en charge du dossier du remplacement de notre station d'épuration) et ne manquerons pas de vous communiquer de nouvelles informations dès qu'elles seront portées à notre connaissance.

UNE ANNÉE À L'ÉCOLE DU COSSIGNOL



Dessin réalisé par une élève de l'école primaire

Cette année scolaire arrive bientôt à sa fin et il est maintenant temps d'en faire un bilan. Quoi de mieux qu'une parole d'enfant (ou presque...) pour en faire un résumé quasiment objectif :

« Quelle ne fut pas notre surprise en début d'année scolaire de retrouver notre école ayant partiellement fait peau neuve avec des menuiseries flambant neuves nous permettant de mieux apprécier la nature environnante (pas pendant les heures de cours rassurez-vous). Une crainte nous a cependant étreints dès ce premier jour quand nous apprîmes la création d'une nouvelle classe en élémentaire. On nous avait pourtant assurés qu'il n'y aurait que 5 niveaux en classe élémentaire et pas 6. Déjà qu'il nous faut travailler le mercredi matin... Fort heureusement, nous fûmes vite rassurés, cette création était liée à l'accueil d'un plus grand nombre d'enfants (140 enfants en école élémentaire et 85 en école maternelle).

Cette année encore nos enseignants, aidés par les employés de mairie, les associations et nos parents, se sont mobilisés pour nous offrir une année riche en apprentissage, découvertes et nouvelles amitiés. Une large partie d'entre nous a ainsi eu l'occasion de partir en classes de découvertes : en juin à Ascou-Pailhères pour les classes de maternelle accompagnées par une classe d'élémentaire, à la découverte des richesses de la nature (promis les parents nous serons sages) ; à la ferme des étoiles au début du printemps pour deux classes d'élémentaire (NDR : les enseignants et parents accompagnateurs étaient un peu bruyants en soirée ce qui nous a empêchés de dormir sereinement, mais il faut bien que jeunesse se passe). Ces moments ont été accompagnés de nombreux temps de partage tout au long de l'année avec les habitants de la commune, parfois forts en émotion comme la

cérémonie du 11 Novembre (heureusement qu'on est là pour chanter), souvent riche en décibel : concert de l'APE, spectacle musical (sauf quand la sono tombe en panne) et toujours joyeux : marché de Noël, carnaval, chasse aux œufs, fête du village.

Cette année se terminera le **Vendredi 28 Juin** par la traditionnelle fête de l'école où tout le monde se retrouvera autour d'un dernier moment festif avant de profiter de vacances bien méritées (enfin pour la plupart) en attendant la prochaine rentrée. »

LE CIMETIÈRE S'AGRANDIT ET S'EMBELLIT

Le cimetière est un lieu de souvenir et de mémoire, entretenir le souvenir c'est avant tout se remémorer la personne décédée. C'est un lieu qui facilite le recueillement qui peut également contribuer à perpétuer le lieu familial.

Il était nécessaire d'agrandir le cimetière et de le doter d'un **espace cinéraire**, obligatoire pour les communes de plus de 2000 habitants. Les travaux du cimetière ont débuté au mois de février et devraient être terminés au mois de juin.



L'agrandissement dans sa partie haute a été doté de **caveaux préimplantés** et d'une zone libre pour l'accueil des futures sépultures, séparés par de larges allées de gravillons, accessibles aux personnes à mobilité réduite. L'espace cinéraire, site d'accueil des cendres des défunts dont le corps a donné lieu à crémation se situe tout au fond du cimetière. Il comprend le **colombarium** composé de cases imbriquées sur un mur de briquettes rouges, permettant d'accueillir les urnes. Des tablettes ont été adaptées sur chacune des cases afin que les familles puissent y poser des fleurs, des souvenirs ou des photos. Le **jardin du souvenir**, au centre du colombarium, marqué par une stèle en acier corten est un espace aménagé de galets blancs pour la

dispersion des cendres et le recueillement. Enfin les pavés sur le sol encadrent des **cavernes (mini caveaux)**, celles-ci permettent d'accueillir une ou plusieurs urnes.

Des plantations d'arbustes persistants longent la limite du cimetière, des prairies fleuries occupent les espaces libres et du jasmin étoilé très odorant orne le jardin du souvenir.

Enfin le mur d'entrée du cimetière habillé d'une rambarde en acier thermolaqué sera repeint très prochainement et un banc a été disposé devant les **caveaux d'attente** mis à disposition pour l'inhumation temporaire des cercueils.

Dans l'avenir, il serait souhaitable que les allées du vieux cimetière, demandant un entretien important soit repensées afin que l'ensemble du cimetière forme une unité.



RÉSULTATS DES ÉLECTIONS EUROPEENNES

Le 26 mai 2019 ont eu lieu les élections européennes. La commune a enregistré les résultats suivants :

INSCRITS	1534
VOTANTS	945
BLANCS	8
NULS	6
EXPRIMÉS	931

LES ASSOCIATIONS

FAIRE PLUS pour les associations...OUI

Trente-trois associations font la fierté de la commune. Elles sont sportives, culturelles, etc... Nous profitons tous avec plaisir des activités qu'elles proposent et nous les en remercions.

Un budget de 33 290 euros a été voté pour les associations de la commune. Toute demande complémentaire par celles qui se trouveraient en

difficulté en cours d'année, sera étudiée en Conseil Municipal dans le cadre d'une décision modificative. La commune met à leur disposition, selon la disponibilité et à titre gracieux, les salles, les terrains, la halle et le dojo.

Pour des manifestations importantes, le matériel communal, les photocopies, le personnel de la Mairie et du service technique sont mis à disposition des Associations.

La salle Alain Dupuy (Ancien Dojo) a été mise aux normes handicapées, le WC intérieur refait avec un lavabo. Un local service et un local stockage de tables et de bancs en réserve sont à proximité du ramier et de la halle

Deux WC extérieurs dont un handicapé sont mis à disposition des manifestations qui se déroulent sur le ramier et la halle.

Le terrain de Foot a eu son système d'arrosage refait pour plus d'efficacité et de fiabilité ; les cages de but remises aux normes.

Pour la sécurité de tous, la municipalité a financé la clôture du terrain de BMX qui sera posée par l'Association.

Le terrain de jeux de Labastide-Falgarde a été réaménagé. Le financement a été effectué en partie avec le solde restant lors de la clôture des comptes de l'association TVFM que nous remercions.

Le foyer rural a été doté d'un WC handicapé et d'un coin toilette très agréable.

Grâce à l'accord du foyer rural qui a accepté le déplacement du piano, le coin bar a été agrandi en supprimant la cloison ainsi les associations et les traiteurs peuvent avoir de meilleures conditions de travail.

La peinture de l'entrée du foyer est programmée pour être refaite.

Un projet de remplacement des salles ALGECO vieillissantes du foyer est prévu. Elles seront construites autour de l'école et de la médiathèque pour une proximité et une meilleure sécurité des enfants. Sont également prévus un terrain de tennis couvert et une salle multi sports.

Nous rappelons à toutes les associations qu'elles sont invitées au forum des Associations le 7 septembre, sous la halle du ramier de 14 à 18h.

Venez nombreux les rencontrer.

FAIRE PLUS pour les associations...OUI

Monique DAVID

RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE (RNR) CONFLUENCE GARONNE-ARIÈGE: VERS UNE NATURE PLUS ACCESSIBLE À TOUS

Nature En Occitanie, gestionnaire de la Réserve Naturelle Régionale Confluence Garonne Ariège, en concertation avec l'ensemble des partenaires du territoire dont la Mairie de Lacroix-Falgarde, a mis en place un plan de gestion dont une des actions phare repose sur l'utilisation du site comme support pédagogique.

À l'occasion de l'appel à projets « Handicap Languedoc Roussillon Midi-Pyrénées » porté par la Région Occitanie et en partenariat avec l'association UMEN, NEO s'est engagée à rendre accessible la RNR Confluence Garonne-Ariège aux personnes en situation de handicap ou vieillissantes. Le projet intitulé « Accès à la nature pour TOUS dans la Réserve Naturelle Régionale Confluence Garonne-Ariège » s'étend jusqu'en décembre 2019 et comprend notamment la mise en place de sorties nature, destinées à tous les publics et un programme pédagogique d'animations destiné à un public en situation de handicap.



Depuis 2018, ce sont environ 15 sorties qui ont été organisées dans le cadre de ce projet dont une sortie

destinée aux personnes déficiente visuelle qui a eu lieu le 18 avril au Ramier de Lacroix-Falgarde en présence de Madame Langevine, Vice-présidente de la Région Occitanie en charge de la Transition écologique et énergétique, de la biodiversité, de l'économie circulaire et des déchets, de chargés de mission de la Région, de M. Coll, Président du Comité consultatif de gestion de la RNR et de l'Association ConfluenceS Garonne-Ariège ainsi que Mme David et Mme Leriverend, 2ème adjointe et conseillère municipale de Lacroix-Falgarde.

La matinée a débuté par l'activité "le fil d'Ariane" qui permet aux participants de passer à travers divers éléments, naturels et urbains, du paysage, le tout guidé par une corde. Pour mettre tout le monde sur un pied d'égalité, les yeux des personnes sans

handicap visuel ont été bandés. Par la suite, les participants ont continué leur exploration sur le sentier pédagogique du ramier de Lacroix-Falgarde pour y découvrir les richesses de la faune, la flore et son histoire à travers une approche sensorielle. Ils



ont pu deviner les oiseaux au chant, les essences d'arbres au toucher des écorces et les fleurs à l'odorat.

LE MIEUX VIVRE

Les dépôts sauvages

Malheureusement et malgré leur interdiction, nous constatons encore des dépôts de déchets divers (gravats, encombrants, branchages etc.) en bordure de chemins ou de champs. Ces déchets ont un impact sur la pollution qu'elle soit visuelle ou sanitaire.

Dans un souci de respect de notre cadre de vie, nous faisons appel au civisme et au bon sens de chacun afin de respecter les espaces qu'ils soient publics ou privés

Bruits de voisinages

Afin de respecter la tranquillité du voisinage nous vous rappelons que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h

Fauchage des voies communales

L'entretien des accotements, fossés, talus de la voirie communale est réalisé par le SICOVAL. Le fauchage raisonné se fera en deux passages.

Un premier passage entre mai et juin où sera faite une prestation de sécurité sur les banquettes.

Un deuxième passage suivant les besoins aura lieu entre septembre et octobre (banquettes, fossés et 1/3 des talus).

L'entretien des routes départementales est assuré par le département.

LA VIE DES ASSOCIATIONS



APE

L'association des parents d'élèves organise la fête Parents-Enfants le vendredi 28 juin à partir de 17h30 dans la cour de l'école

primaire.

Seront proposés aux enfants plusieurs ateliers maquillage, tatouage...jeux et des surprises...

Nous poursuivrons cette fin de journée par un apéritif et un dîner.

Au menu, bonne humeur et convivialité.

Chats Libres

L'association de protection animale des chats libres de Lacroix-Falgarde a pour mission la stérilisation des chats abandonnés de notre commune. Nous vous recommandons vivement de stériliser votre animal qu'il soit mâle ou femelle. L'identification de votre animal est indispensable, c'est le seul moyen de le retrouver en cas de disparition. En cas de portée non désirée, nous ne prenons pas en charge les chatons. Veuillez vous adresser à notre vétérinaire qui vous orientera vers une association susceptible de les faire adopter.

Vous pouvez nous joindre au 06.70.00.13.98



Ephémère Guinguette

À partir du vendredi 31 mai, l'Ephémère Guinguette

sera de retour sur le Ramier de Lacroix-Falgarde.

Ouverture les vendredis de 17h à minuit, les samedis de midi à minuit et les dimanches de midi à 22h. Restauration et buvette sur place

Informations et programmation sur le blog : <https://www.lephemereguinguette.com/>

À ciel ouvert, spot en plein air, tous les soirs y'a un concert

A bras ouverts, à même la terre, tous les soirs, la bonne atmosphère au bal éphémère

Prends tes baskets fais-toi coquette, c'est le dancefloor à la guinguette

Bobos babos aficionados, en solo, en famille, on s'retrouve au bord du Rio

Au-dessus de nos têtes, s'illuminent les couleurs
De la guirlande Guinguette qui réchauffe nos cœurs

Guinguette Ephémère, on y vient pour guincher, on y vient pour danser

Guinguette Ephémère, on y vient pour manger pour la bonne atmosphère

Extrait de la chanson de Habib Julien (WAB, nom d'artiste), écrite pour la guinguette

Football

Le club de foot Confluent organise son 2^{ème} vide grenier annuel au Ramier le dimanche 30 juin 2019.

Ouvert à tous, pour les exposants à partir de 6h, pour les visiteurs à partir de 9h.

Pour tous renseignements merci d'appeler au 06 71 36 82 70

(Pour réserver un ou plusieurs stands merci de nous renvoyer le bulletin d'inscription accompagné du règlement et la photocopie de la carte d'identité.)

Garonne Agility

Créée en décembre 2000, Garonne Agility est une association affiliée par la centrale canine.

Novices et chevronnés, chiens et humains, évoluent en éducation, obéissance et agility au sein du superbe cadre du ramier de la commune en bord d'Ariège.

Venez découvrir le club canin Garonne Agility sur notre nouveau site :

<https://garonneagility.jimdofree.com/>.

Lacroix O Parfum

L'association *Lacroix O Parfum* vous propose :

- des concours de belote et de rami le dernier vendredi de chaque mois à 20h30

- un tournoi amical de tarot et de rami le deuxième vendredi de chaque mois à 20h30.

Tous les niveaux de jeu sont acceptés. De nombreux lots à gagner !

- des sorties festives mensuelles (café-théâtre, cabaret, repas au restaurant, visites culturelles, spectacles comiques ou lyriques...)

- Un loto annuel

N'hésitez pas à nous contacter à lacroixoparfum31@gmail.com et à nous retrouver au forum des associations début septembre.

La dernière date de la saison

Dimanche 23 juin : Repas de fin d'année



Pétanque

Nous sommes de plus en plus nombreux à venir nous affronter sur le boulodrome. Notre club se compose de près de soixante-dix adhérents qui se défient volontiers les mercredis, les samedis et les dimanches soit en tête-à-tête, doublette ou tripléte dans un esprit de toujours vouloir passer un bon moment. Si vous souhaitez venir vous amuser avec nous, c'est avec un grand plaisir que nous vous accueillerons.

Et si votre dextérité vous le permet, vous pourrez vous mesurer à d'autres joueurs dans des concours officiels. Notre club a organisé au mois de mars un concours qui a réuni un bon nombre de doublettes venues de tout le département et nos meilleurs compétiteurs ont participé aux championnats de France et à différentes compétitions départementales avec plus ou moins de succès.

N'hésitez pas à nous rejoindre.



Des nouvelles d'AYCS! Durant cette année 2018/2019 l'AYCS a accueilli une cinquantaine de membres qui a participé aux cours et aux stages. Trois stages ont été organisés sur les thèmes « le yoga de l'action, action pour le yoga », « latéralité corporelle et énergétique », et « interaction entre tonicité et lâcher prise dans la posture du yoga ». Les cours se poursuivent jusqu'aux vacances scolaires et reprendront le mercredi 18 septembre. Bonne fin d'année scolaire et rendez-vous sur le tapis à la rentrée.



VTT Coteaux 31 dispose d'une école de VTT avec des cours et des stages pour enfants et adultes, le tout encadré par des moniteurs Brevet d'État. VTT Coteaux 31 propose également plusieurs sorties hebdomadaires pour tous les niveaux, le week-end ou en semaine, sur les coteaux ou à proximité de Toulouse (Corbières, Gorges de l'Aveyron...), mais aussi hors de nos frontières avec le désormais traditionnel week-end à Ainsa, en Espagne.



Enfin, la troisième édition du Festibike s'est tenue cette année sur le site des Ramiers les 11 et 12 mai 2019 avec de nombreuses animations, initiations, démonstrations, un salon, un spectacle, des randonnées, mais aussi pour la première fois une compétition régionale de TRJV et une compétition internationale de Slopestyle FMB. 750 randonneurs et 9 000 festivaliers ont participé à l'évènement.

Enfin à l'occasion de ce Festibike 2019, le terrain de bosses de Lacroix-Falgarde a fait à nouveau peau neuve. Toute l'équipe Festibike tient à remercier la Mairie et le Service Technique pour leur participation à cet évènement.

Plus d'infos sur les horaires, dates et tarifs des cours et stages sur les sites :

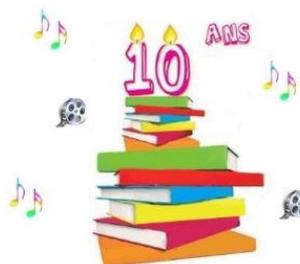
<http://www.vttcoteaux31.fr/>

et un retour sur l'évènement Festibike sur :

<https://www.festibike.fr/>



ÉVÉNEMENTS ET SPECTACLES



VOTRE MÉDIATHÈQUE A 10 ANS !

Déjà 10 ans que la médiathèque a ouvert ses portes. Situé à proximité des écoles, le bâtiment est idéalement placé, route de Falgarde à proximité des écoles, et permet ainsi à tous un accès aux services proposés.

Les festivités commencent ! Avant l'arrivée de l'été., nous vous proposons plusieurs rendez-vous :

- Du 27 mai au 21 juin, la médiathèque expose les modèles Meccano de Monsieur Claude Chevillet qui nous fera le plaisir de les mettre en marche le **samedi 15 juin** à partir de 10h30. Une démonstration a également été proposée les 3 et 5 juin aux élèves de l'école primaire.



- Mercredi 19 juin de 16h à 17h : « Rendez-vous conte », lectures d'albums par les bénévoles de Lire et Faire lire. Entrée libre.



Et dès à présent, notre CONCOURS « BOOKFACE 2019 » est lancé !

Nous vous invitons à nous transmettre une photo de vous façon « Bookface », ou l'art d'intégrer une couverture de livre (ou CD /DVD) dans le paysage. Les participants choisissent leur livre à la médiathèque ou dans leur propre collection et se font photographier seul ou à plusieurs. Puis, ils déposent leur photo à la médiathèque et la transmettent à l'adresse mail suivante : mediatheque@lacroixfalgarde.fr avec le bulletin d'inscription. Elle sera exposée à la médiathèque et participera au concours du meilleur « Bookface 2019 ».

Le meilleur cliché remportera une carte cadeau de l'enseigne Cultura d'une valeur de 50 euros. Les personnes intéressées ont jusqu'au 20 septembre pour adresser à la médiathèque leurs photos (une seule par personne, mais plusieurs membres d'une même famille peuvent participer).

Les résultats du concours seront connus le samedi 12 octobre. Vous trouverez le règlement du concours ainsi que le bulletin d'inscription à la médiathèque ou sur la page internet de la médiathèque <http://www.lacroixfalgarde.fr/animations-et-expositions>.

À vos appareils et belles vacances !

Horaires d'été de la médiathèque

Du 6 juillet au 31 août, la médiathèque ouvrira lundi et mercredi de 10h à 12h et samedi de 10h30

INFOS DU SECRÉTARIAT

TEMPS D'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE (TAP)

Les tarifs du Temps d'Accueil Périscolaire changent à compter du 1^{er} septembre 2019

TAP	Tarifs actuels	Tarifs rentrée 2019
1 enfant	10.00 €	12.00 €
2 enfants	18.06 €	20.00 €
3 enfants	27.05 €	29.00 €

1 PERIODE (2 mois)	Période	TAP 1 enfant	TAP 2 enfants	TAP 3 enfants
	Coût actuel	20.00 €	36.12 €	54.10 €
	Coût rentrée 2019	24.00 €	40.00 €	58.00 €
Différence par rapport à l'année 2018		4.00 €	3.88 €	3.90 €

PLAN CANICULE : des recommandations et un dispositif utile en cas de chaleurs extrêmes



C'est le début de l'été, et comme chaque année, à la demande du Préfet, un registre officiel destiné à recenser les personnes vulnérables qui souhaitent bénéficier d'un soutien en cette période difficile, est ouvert en mairie. Il concerne les personnes de 65 ans et plus ou les personnes en situation de handicap. Vous pouvez donc vous faire inscrire si vous vous sentez fragilisé(e) du fait notamment de l'absence de votre entourage habituel ou si vous souhaitez -en cas de canicule- que l'on vous contacte afin de connaître vos éventuelles difficultés. Toutefois, le bon sens de chacun et l'attention du voisinage sont encore les meilleurs moyens pour se protéger des effets néfastes de la canicule.

ATTENTION ARNAQUE

La Mairie vous met en garde contre ces documents qui sont déposés dans les boîtes à lettres. Les numéros sont faux.

24H/24		INFORMATIONS UTILES DE VOTRE VILLE	7J/7
MAIRIE	05 61 22 29 22		
COMMISSARIAT(17) 24/24	05 61 12 81 97		
SERRURIER 24/24 OUVERTURE DE PORTE	05 61 16 81 68		
SAMU	15		
POMPIERS	18		
PLOMBERIE 24/24	05 62 87 60 00		
ELECTRICITE 24/24	05 61 42 10 38		
SOS ANTIPOISON	05 61 77 74 47		
SOS MEDECIN	05 61 33 00 00		
CHAUFFAGE REPARATION 24/24	05 62 87 60 00		
SOS ENFANTS MALTRAITES	119		
URGENCES VETERINAIRES	05 61 11 21 31		
URGENCES MEDICALES	05 61 33 00 00		
PHARMACIE DE GARDE 24/24	05 61 62 38 05		
VITRERIE 24/24	05 62 87 60 03		
INFO SNCF	3635		
RIDEAUX METALLIQUE	05 61 16 81 68		
VOLETS ROULANTS 24/24	05 61 42 10 38		
CLIMATISATION	05 62 87 60 00		
SOS DEGORGEMENT	05 62 87 60 03		

AGENDA

QUAND ?	QUOI ?	OÙ ?	Renseignements
JUIN 2019			
À partir du 01 juin	8 ^{ème} saison de l'Éphémère Guinguette	Ramier	Ephémère Guinguette http://www.lephemereguinguette.com/
Jusqu'au 20 juin	Exposition de modèles Meccano	Médiathèque	Médiathèque : 05.61.76.85.74
Samedi 15 juin de 10h30 à 12h30	Démonstration Meccano par Claude Chevillet	Médiathèque	Médiathèque : 05.61.76.85.74
Mercredi 19 juin de 16h à 17h	Rendez-vous conte Lectures d'histoires par les bénévoles de Lire et Faire lire	Médiathèque	Médiathèque : 05.61.76.85.74
Vendredi 28 juin à partir de 17h30	Fête de l'école	Ecole	ape.cossignol@gmail.com
Dimanche 30 juin	Vide Grenier du club de foot	Ramier	06 71 36 82 70

*Samedi 7 septembre
De 14 h à 18h
Forum des Associations
Halle du Ramier*